



PARTENAÏRES-LIVRES®
COMPAGNIE INTERNATIONALE, TECHNIQUE ET FINANCIERE POUR L'EDITION
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7.682.808 euros
Siège social 159 rue de Rome - 75017 PARIS
RCS PARIS B 340 109 040.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **PARTENAÏRES-LIVRES® SA**, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est indiqué dans l'annexe votre société a cédé des immobilisations significatives au cours de l'exercice et en a acquis de nouvelles. Ces opérations et leurs conséquences financières ont été traduites dans les comptes conformément aux règles en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Issy, le 26 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

FIDUS

Membre de la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris
Christian COMERMAN

SODECOM DEPOND ET ASSOCIÉS

Membre de la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Versailles
Patrice DEPOND

Partenaires-Livres[®]

Rapport des CAC consolidé

Rapport des Commissaires aux Comptes Sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

Le contrôle des comptes consolidés du groupe PARTENAIRE-LIVRES[®] tels qu'ils sont joints au présent rapport,

la justification de nos appréciations,

Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe et nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

69

SODECOM DEPONDT & ASSOCIES
18 rue HOICHE – 92130 Issy-Les-Moulineaux

FIDUS
12 rue de Ponthieu – 75008 PARIS



Partenaires-Livres®

Partenaires-Livres®

Rapport du conseil de surveillance

PARTENAIRES-LIVRES®
COMPAGNIE INTERNATIONALE,
TECHNIQUE ET FINANCIERE POUR L'EDITION
 Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
 au capital de 7.682.808 euros
 Siège social 159 rue de Rome – 75017 PARIS
 RCS PARIS B 340 109 040.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément à la mission de surveillance que nous confère la loi, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion de votre société pendant l'exercice écoulé, la mission du Conseil de Surveillance s'étant poursuivie tout au long de l'exercice.

Vous venez de prendre connaissance des rapports du Directoire et des Commissaires aux Comptes. Les documents comptables afférents aux comptes de l'exercice sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer nous ont été communiqués par le Directoire dans le délai prescrit par la Loi.

Pour notre part, nos observations porteront, conformément à la Loi, sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes de l'exercice écoulé.

70

I - Observations sur le rapport de gestion du directoire

Le rapport de gestion fait apparaître que :

1. Compte tenu de la cession des ensembles immobiliers de Malesherbes et Saint Amand, les loyers perçus sont en diminution par rapport à ceux de l'exercice précédent soit : 869.195 contre 1.241.164 pour 2006.
2. Concernant les managements fees versés par les filiales ceux-ci s'établissent à 150.000 € contre 191.871 € en 2006.
3. Les produits de la gestion financière s'élèvent à 474.297 € contre 236.856 € en 2006. Le total des produits d'exploitation s'élève donc à 1.493.492 € contre 1.669.891 € en 2006.
4. Les charges d'exploitation s'élèvent à 843.980 € contre 542.687 € au titre de 2006. Pour l'essentiel cette hausse des charges est essentiellement liée aux postes salaires et charges sociales.

Partenaires-Livres[®]

Rapport du conseil de surveillance

5. Dans ces conditions le résultat d'exploitation ressort à 406.263 € à comparer à un résultat de 1.127.204 € en 2006.
6. Les dividendes perçus se sont élevés à 52 500 € contre 63 186 € en 2006.
7. **RESULTAT EXCEPTIONNEL**
Celui-ci traduit pour l'essentiel les cessions immobilières, en synthèse il se décompose comme suit :

Résultat exceptionnel	
• Sur opérations de gestion	(381 256)
• Sur cession d'actifs corporels	2 652 871
• Sur cession d'actifs financiers	146 136
• Dotation exceptionnelles aux provisions	(269 822)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 147 929

71

Le résultat net de PARTENAIRES-LIVRES[®] ressort, en conséquence à 1.907.799 €

II - Observations sur les comptes de l'exercice

Nous n'avons pas d'observations particulières à faire sur les comptes de l'exercice qui nous paraissent refléter fidèlement la situation de votre entreprise.

En ce qui concerne les comptes consolidés, ceux-ci nous ont été également soumis et nous n'avons aucune observation particulière à formuler. La situation nette consolidée ressort à 13 704 453 € compte tenu d'un résultat net des activités de 2 557 506 €.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE